

## Médecin responsable du bureau Protection Maternelle, Planification Familiale et Périnatalité

Pôle Solidarité - DEF PMI	
<b>Classification</b>	Filière médicale Poste de catégorie «A» Médecin Lieu d'affectation : Bobigny Immeuble Picasso Fonction d'encadrement : oui Prime + NBI : OUI Quotité de travail : 100 %
<b>Environnement du poste de travail</b>	Direction : Direction de l'Enfance et de la Famille Service : Service de Protection Maternelle et Infantile Composition de l'équipe : Un médecin chef de bureau, deux médecins périnatalité, une sage-femme référente, trois secrétaires rédacteurs (4A +2B +1C)
<b>Position du poste dans l'organisation</b>	Supérieur hiérarchique direct : Chef de service de PMI

**Raison d'être du poste : Assurer la dynamique de protection maternelle et planification au sein du service de PMI ainsi que les liens avec les partenaires institutionnels**

<b>Missions principales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impulser la politique de protection maternelle, périnatalité, planification familiale dans le cadre des orientations définies par le Conseil départemental en adéquation avec les politiques nationales</li> <li>- Participer à la vie du service de PMI : Projet d'Activité et de performance (PAP), Rapport Annuel de Performance (RAP), plan et budget de formation...</li> <li>- Coordonner l'ensemble des professionnels intervenant au titre de la Protection maternelle et de la Planification familiale (médecins, sages-femmes, conseillères conjugales, coordinatrices de réseau périnatal de proximité), en lien avec la sage-femme référente et les autres médecins du bureau .</li> <li>- Développer le partenariat avec :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- le service de PMI : professionnels de PM/PF, responsables de circonscription, bureaux techniques</li> <li>- l'ensemble des professionnels de la santé sexuelle et reproductive</li> <li>- les services départementaux (ASE, Service social, Services jeunesse...)</li> <li>- les institutions : ARS, CAF, CPAM, hôpitaux, associations, universités...</li> </ul> </li> </ul>
-----------------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer le conseil technique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- auprès de la direction de service</li> <li>- auprès des professionnels médicaux et paramédicaux</li> <li>- auprès des partenaires</li> </ul> </li> <li>- Assurer les relations avec les structures conventionnées (centres de PMI et de planification, hôpitaux...), dont la participation au budget, organisation de formations...</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à la démarche de santé publique du service de PMI, aux enquêtes et recherches liées à la périnatalité (projet REMI...), à la santé et sexualité des jeunes, aux contextes de violence envers les personnes...</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre le développement de l'IVG médicamenteuse dans les centres de PMI <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etendre les actions de sensibilisation et de prévention (contraception, sexualité, relations garçons/filles, violences sexuelles et/ou familiales, mariage forcé, mutilations sexuelles...) dans les collèges et lycées en lien avec l'éducation nationale, ou autre structure...</li> <li>- prévention des violences conjugales sexuelles, mutilation sexuelles, mariage forcé en lien avec l'observatoire départemental.</li> </ul> </li> </ul>

## Compétences

- **Relationnelles et /ou managériales et/ou partenariales**

Avoir des capacités d'encadrement et une aptitude au travail en équipe

Disposer de qualités d'écoute et savoir mobiliser les compétences de chacun

Savoir travailler dans la concertation, négocier et conduire une réunion

Assurer la responsabilité hiérarchique de la sage-femme référente technique et des agents du bureau PM/PF/Périnatalité

Savoir créer des relations partenariales et animer un réseau de partenaires

- **Organisationnelles**

Veiller à l'articulation entre les activités des médecins, des sages-femmes et des conseillères conjugales en lien avec la sage-femme référente

Organiser des formations, journées techniques pour les professionnels de PMI et du département

Initier et animer des groupes de travail et/ou de réflexion

Poursuivre le développement des réseaux périnatals de proximité, en lien avec la sage-femme référente et les coordinatrices de ces réseaux

Poursuivre le partenariat avec l'Observatoire des violences faites aux femmes et les différentes associations liées aux violences

Veiller au recueil et à l'analyse des statistiques du service de PMI, des déclarations de grossesse (DG), des Premiers Certificats de Santé (PCS) et des Certificats d'Issue de Grossesse (CIG)

- **Techniques**

Etre la référente techniques des médecins de PM/PF, des conseillères conjugales, des professionnels de PMI et des responsables de circonscription

Etre à l'origine de la création d'outils de communication à l'usage des professionnels et/ou des usagers

Revoir l'adéquation entre recueil des statistiques et les évolutions du travail et du service

Savoir conduire un projet et l'évaluer

Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse

## Moyens mis à disposition

**Diplôme requis : Médecin gynécologue médical, gynécologue obstétricien ou généraliste ayant une expérience en gynécologie et en obstétrique et/ou en protection maternelle ou santé publique**

**Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire**

Souhaitée(s) Requête(s)

Avoir une connaissance du travail en PMI

**Caractéristiques principales liées au poste**

Horaires spécifiques

Permis de conduire obligatoire

Déplacements province et étranger

Astreintes

Logement de fonction

Vaccins obligatoires

Port d'une tenue de travail obligatoire

Autre caractéristique :

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser sous la référence :  
PPRS/ERH2/DEF/PMI/16-51

à :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE SAINT-DENIS  
POLE PERSONNEL ET RELATIONS SOCIALES  
EQUIPE RH 2

93006 BOBIGNY CEDEX

ou par mail à [erh2-recrutement@seinesaintdenis.fr](mailto:erh2-recrutement@seinesaintdenis.fr)